

spécifique pour sa circonscription ou sa région particulière, il y a bien des programmes du ministère qui la touchent un peu, bien que pas suffisamment, quant à lui, mais qui, peut-être, aident à un certain point.

● (1630)

Je voudrais relever une de ses remarques à laquelle je m'associe, mais je voudrais la corriger un peu. Lorsqu'il fait état par exemple de la réponse que malheureusement les jeunes reçoivent trop souvent lorsqu'ils arrivent sur le marché du travail, réponse qu'ils reçoivent des employeurs dont ils sollicitent un emploi et qui leur demandent s'ils ont une expérience quelconque.

Je suis d'accord avec lui à l'effet que cette attitude des employeurs à l'égard des jeunes travailleurs diplômés qui sortent de nos institutions exigeant d'eux une expérience, est absolument incompréhensible. C'est pourquoi, à plusieurs reprises, on a fait des instances au gouvernement. Ici même, en tant que député des banquettes arrière, j'avais aussi fait des recommandations au sujet de cette situation qu'on rencontrait chez les employeurs. Et le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a modifié ses programmes de formation pour inclure un programme d'entraînement au travail. On sait que ce programme existe déjà depuis quatre ans, je pense, et on paie jusqu'à 75 p. 100 du salaire pour une période s'étendant, dans certains cas, jusqu'à un an, mais d'une façon générale jusqu'à 26 semaines pour participer avec l'employeur à couvrir le coût additionnel qu'un nouvel employé peut lui causer du fait qu'il doit le former, ajouter un autre ouvrier à cette fin, et aussi du fait que la productivité globale s'en ressent évidemment pour une certaine période de temps. Ce programme est en place et il fonctionne, mais à mon sens, il devrait fonctionner davantage. A mon avis, par la mise en place de cette structure, on a fait preuve de sensibilité à l'égard de ce problème particulier. J'espère, toutefois, qu'il pourra être encore amélioré afin de répondre précisément à ce dilemme qui se présente aux jeunes ouvriers qui arrivent sur le marché du travail.

Monsieur le président, l'honorable député de Winnipeg-Nord a fait état particulièrement du chômage. Il a touché un peu, bien sûr, au programme de l'Expansion économique régionale, mais il s'est surtout attardé à parler du chômage tel qu'il existe actuellement dans le pays. Il a parlé de ses causes, de ses effets et de ses remèdes possibles. Il est bien évident que nous sommes tous préoccupés par cette question du chômage. Per-

### *Chômage régional*

sonne n'est heureux de voir autant de gens non occupés actuellement, mais un programme qui pourrait viser à créer, ce qu'on appelle dans certains milieux un plein emploi, pourrait impliquer qu'il faudrait diriger ces emplois et possiblement obliger le travail. Et là, je pense que si on voulait avoir un emploi complet au pays, cela voudrait dire forcer les gens à travailler, les forcer à occuper des emplois qu'ils ne veulent pas nécessairement. Et je crois qu'à ce moment-là, cela n'est pas acceptable dans le système dans lequel on vit actuellement.

L'honorable député d'Egmont (M. MacDonald), porte-parole officiel de l'opposition, bien sûr s'est lancé dans une grande critique des faiblesses du ministère. Il n'a pas évidemment fait état de ce qu'il avait accompli. Je pense que c'est un peu normal. On ne s'attend pas bien sûr à être félicité ou à être louangé par l'opposition. Ce n'est pas nécessairement leur rôle, quoique de temps à autre il serait peut-être bon qu'ils reconnaissent les choses qui ont été accomplies et les efforts qui sont faits et consentis par le gouvernement et par ses institutions, afin de répondre à des problèmes que l'on reconnaît comme étant très très sérieux. Il a cité de nombreuses statistiques, monsieur le président, mais je ne tenterai pas de les reprendre. Des statistiques, on peut en faire beaucoup, d'ailleurs il en a cité plusieurs dont j'ai moi-même fait état au comité permanent de la Chambre lors de l'étude de mes prévisions budgétaires.

La plupart de ces statistiques sont réelles, malheureusement trop réelles, et j'aurais aimé pouvoir en citer d'autres plus réconfortantes, mais malheureusement, les faits étant ce qu'ils sont, il m'a bien fallu me rendre à l'évidence et dire les choses telles que je les voyais. On pourra tout au moins reconnaître ma franchise et ma sincérité à défaut d'avoir pu trouver de meilleures solutions dans mon ministère à ce problème. Je voudrais, monsieur le président, remercier l'opposition qui me donne cette occasion aujourd'hui de parler du ministère et de réfuter certaines des allégations qui ont été faites ici et ailleurs non seulement par des députés de l'opposition, mais aussi par d'autres porte-parole d'autres groupes économiques dans notre société. Je m'en réjouis précisément parce que le chef de l'opposition (M. Clark) et son porte-parole, en l'occurrence le député d'Egmont, ont systématiquement refusé de tenir compte des faits les plus élémentaires pour juger de notre politique et de nos programmes, ayant, en se faisant, par leurs critiques induit la population en erreur jusqu'à un certain point.